RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

PREVOIR PERSPECTIVES

Exercice du 01/05/2025 au 30/04/2026

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

L'OPCVM a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à l'indice CAC ALL TRADABLE, sur la durée de placement recommandée.
L'indice CAC ALL TRADABLE est retenu en cours de clôture, exprimé en euro, dividendes réinvestis.
La composition du FCP peut s'écarter significativement de celle de cet indicateur.

Stratégie d'investissement

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le fonds met en œuvre une politique de gestion active s'appuyant d'une part,
-sur la recherche fondamentale (croissance du résultat, structure financière, qualité des dirigeants.) permettant de sélectionner des valeurs présentant un potentiel d'appréciation,
et, d'autre part,
-sur l'analyse technique qui permet d'optimiser la gestion en décelant les signaux à court terme du marché que ce soit à l'achat ou à la vente. L'analyse technique est définie comme l'étude graphique d'évolutions dans le temps de prix et de volumes d'actifs financiers.
La stratégie sera d'investir majoritairement dans des actions d'entreprises de petites et moyennes capitalisations de la zone euro n'appartenant pas aux grands indices de marché.
L'OPCVM s'engage à respecter les expositions sur l'actif net suivantes :
•de 60% à 110% maximum sur les marchés d'actions de tous secteurs d'activité et de toutes tailles de capitalisations, dont :
-de 60% à 110% maximum sur les marchés d'actions de pays de la zone euro,
-de 50% à 110% sur les actions d'entreprises de petites et moyennes capitalisations de la zone euro n'appartenant pas aux grands indices de marché.
-de 0% à 10% sur les actions du Marché Libre,
-de 0% à 10% sur les marchés d'actions hors pays de la zone euro (pays de l'OCDE ou émergents).
•de 0% à 40% en instruments de taux d'émetteurs souverains, du secteur public ou privé, de la zone euro, de notation minimale A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle Standard & Poor's ou à défaut une notation équivalente.
•de 0% à 10% au risque de change sur des devises hors euro.
Le cumul des expositions ne dépasse pas 110% de l'actif.
Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif de l'OPCVM.
L'OPCVM est investi en :
-Actions, titres de créances et instruments du marché monétaire.
-jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.
Il peut également intervenir sur :
-des contrats financiers à terme fermes ou optionnels et titres intégrant des dérivés, dans un but tant de couverture que d'exposition au risque d'action, de taux, de change.
-des dépôts, des emprunts d'espèces, acquisitions et cessions temporaires de titres.

COMMENTAIRE DE GESTION

Sommaire :

1. ***Bilan de l'OPCVM***
2. ***L'environnement économique***
3. ***Les attentes pour 2026/2027***
4. ***La politique de gestion***
5. ***Répartition géographique***
6. ***Répartition sectorielle***
7. ***Répartition par Compartiment***
8. ***Les Principales lignes***
9. ***Les Principaux mouvements***
10. ***Informations réglementaires***

Bilan de l'OPCVM :

Durant la période du 30/04/2025 au 30/04/2026, le nombre de parts composant l'actif du FCP a diminué pour la part C, passant de 140 577 parts à 134 518 parts et augmenté pour la part I, passant de 8 727 parts à 9 890 parts.

La valeur liquidative de la part C est passée de 275,80 € à 282,11 €, marquant ainsi une hausse de 2,29% (une hausse de 3,83% sur la part I), à comparer avec une hausse de 9,69% pour le CAC All Tradable (dividendes inclus).

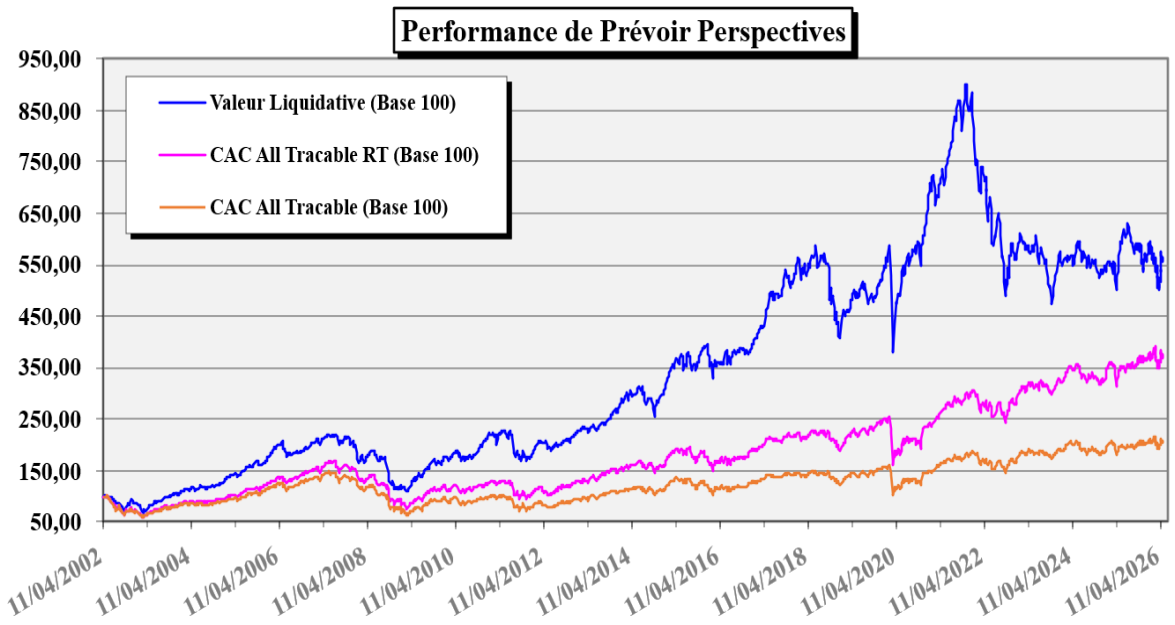

L'environnement économique :

L'exercice 2025-2026 a été marqué par un environnement économique mondial particulièrement mouvant, dominé par la montée des tensions géopolitiques, la recomposition du commerce international et l'évolution des politiques monétaires des principales banques centrales. Malgré des épisodes de forte volatilité les marchés ont tout de même poursuivi leur marche en avant

L'économie américaine a continué de faire preuve de résilience malgré de fortes tensions commerciales et inflationnistes, alimentées par le relèvement des droits de douane, la fragmentation croissante des échanges internationaux et les tensions géopolitiques. Dans ce contexte, la Réserve Fédérale américaine a adopté une approche prudente, arrêtant ses baisses de taux pour maintenir une politique monétaire restrictive plus longtemps qu'anticipé afin de garantir le retour durable de l'inflation vers son objectif.

En zone euro, l'activité économique est restée modérée, pénalisée par une demande intérieure encore fragile et un secteur industriel confronté à un environnement international difficile. La Banque Centrale Européenne a poursuivi son cycle d'assouplissement monétaire, tout comme la FED elle conserve toutefois une approche pragmatique. Les tensions inflationnistes nées de la crise au Moyen-Orient pourraient la forcer à inverser la tendance afin de préserver la stabilité des prix.

En Chine, la croissance est demeurée inférieure aux rythmes observés avant la pandémie, illustrant les défis structurels auxquels le pays reste confronté.

Sur le plan géopolitique, l'année a été marquée par une intensification des tensions au Moyen-Orient, ravivant les inquiétudes sur les marchés de l'énergie et les chaînes d'approvisionnement mondiales. Les conflits en Ukraine et dans plusieurs zones stratégiques ont continué d'alimenter l'incertitude, tandis que les rivalités économiques et technologiques entre les grandes puissances ont renforcé les phénomènes de fragmentation géoéconomique.

Dans cet environnement complexe, les marchés financiers ont dû composer avec des perspectives de croissance plus modérées, des trajectoires monétaires divergentes et un niveau élevé d'incertitude géopolitique. Ces facteurs n'ont pas empêché les marchés d'actions de monter, portés par une thématique intelligence artificielle dominante mais toujours avec des épisodes de forte volatilité.

D'un point de vue microéconomique les petites et moyennes valeurs ont poursuivi leur mouvement de hausse essentiellement portées par les financières et la *value*. Les valeurs de croissance ont continué de souffrir d'un environnement de taux et d'un contexte de croissance faible en Europe. Le fonds a aussi souffert de l'émergence de craintes liées à l'IA sur le secteur du logiciel, très représenté dans le portefeuille. Ces craintes s'estompent peu à peu et permettent de soutenir le rebond du fonds sur la fin de la période.

Les attentes pour 2026/2027 :

Les perspectives de l'économie mondiale demeurent globalement favorables pour 2026, mais elles restent entourées d'incertitudes significatives. La croissance devrait se maintenir à un rythme modéré, soutenue par la résilience de la consommation dans les économies développées, toutefois l'assouplissement progressif des conditions financières en place depuis le courant de l'année 2024 en Europe et aux Etats-Unis est arrêté et suspendu aux chiffres de l'inflation. Les investissements liés à la révolution technologique de l'IA et à la transition énergétique en Europe devraient continuer à soutenir la croissance. Les disparités entre régions vont toutefois perdurer, avec une économie américaine encore solide, une zone euro en phase de reprise graduelle et une Chine confrontée à des défis structurels qui continuent de peser sur son potentiel de croissance.

Certains facteurs de risque demeurent néanmoins. Les tensions géopolitiques, pèsent sur les prix de l'énergie et sont en train de relancer l'inflation. De la même manière le retour de politiques commerciales plus protectionnistes centrées sur des problématiques de souveraineté sont aussi potentiellement génératrices d'inflation. Le marché a pris acte de cette hausse des risques avec de forts rebonds des taux long et une poursuite de la hausse des cours de l'or.

Dans ce contexte, les principales banques centrales ont pour le moment mis en pause le cycle d'assouplissement monétaire amorcé dans plusieurs régions du monde. La Banque Centrale Européenne qui devait continuer à réduire progressivement ses taux directeurs afin de soutenir l'activité économique envisage désormais un resserrement de sa politique monétaire pour normaliser un taux d'inflation repassé au-dessus de sa cible de 2%. Aux États-Unis, la Réserve Fédérale pourrait faire de même. Elle conserve une approche pragmatique et dépendante des données économiques, elle cherche à préserver l'équilibre entre soutien à la croissance et stabilité des prix mais l'inflation commence aussi à poser problème.

L'environnement économique mondial devrait ainsi être caractérisé par une croissance modérée, une inflation qui reste un peu trop élevée et des politiques monétaires moins restrictives qu'au cours des années précédentes. Si ce scénario central demeure favorable aux actifs risqués, il reste très fortement conditionné à l'évolution des équilibres géopolitiques, commerciaux et budgétaires.

	Fin avril 2025	Fin avril 2026	Evolution
US 30 ans	4,677	4,966	+29 points de base
US 10 ans	4,162	4,371	+21 points de base
FR 30 ans	3,895	4,519	+62 points de base
FR 10 ans	3,167	3,693	+53 points de base
OR (cotation en US$)	3 288,7	4 617,9	+40.4 %

	Fin avril 2025	Fin avril 2026	Evolution
CAC All Tradable NT	12 238,8	13 429,9	+9,7 %
Euro Stoxx	541,5	630,1	+16,4 %
S&P 500 (en US$)	5 569,1	7 209,0	+29,4 %
Nasdaq composite (en US$)	17 446,3	24 892,3	+42,7 %

La politique de gestion :

Le fonds poursuit une politique active de stock picking de petites et moyennes capitalisations boursières de croissance et de qualité sur la zone Euro, accompagné par l'utilisation de l'analyse technique et surtout un contact personnel avec le management des sociétés dans lesquelles le fonds est investi.

Le fonds intègre depuis 2023 des critères ESG qui lui permettent de s'assurer du bon respect de la charte ESG de Prevoir AM dans ses choix de valeurs. Cette évaluation permet également, à profil financier similaire, de sélectionner les valeurs les plus durables. La concentration sur des convictions et une gestion indépendante donnent au fonds la capacité de s'adapter à toutes les conditions de marché, et cela en toute indépendance par rapport aux indices boursiers et autres conflits d'intérêts.

Répartition géographique :

Fin avril 2025

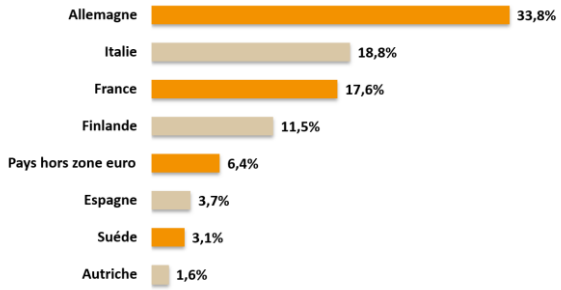

Fin avril 2026

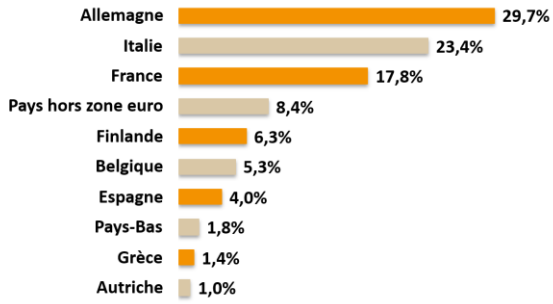

Répartition sectorielle :

Fin avril 2025

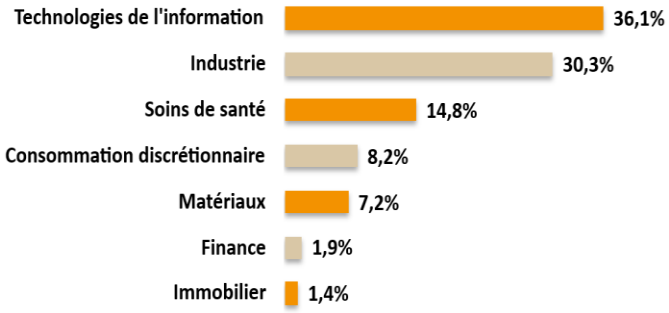

Fin avril 2026

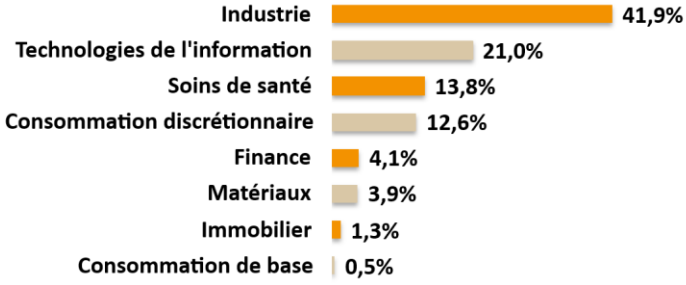

Répartition par compartiment :

	Fin avril 2025	Fin avril 2026
Compartiment Eurolist Euronext A	4,6 %	1,2 %
Compartiment Eurolist Euronext B	62,6 %	22.2 %
Compartiment Eurolist Euronext C	32,8 %	76.6 %
Total	100 %	100 %

Les cinq lignes les plus importantes du portefeuille au 30 avril 2026 :

2G Energy	**5,23%**
Maire	**4,71%**
Fagron	**4,28%**
LU VE	**4,12%**
Sol	**3,88%**

Les principaux mouvements sur la période :

Achat	Ventes
BILFINGER	AIXTRON
DO&CO	AMADEUS FIRE
EXOSENS	DATAGROUP AG
FAGRON	ELMOS
HARVIA	ESKER
KRONES AG	LABORATORIOS ROVI
PLANISWARE	NEXUS AG
REPLY	SANLORENZO

INFORMATIONS D'ORDRE REGLEMENTAIRE :

Informations relatives aux critères ESG :

Approche extra-financière

Le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019, relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), a établi des règles harmonisées et de transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité et la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité. L'OPCVM intègre, à titre informatif, une analyse ex-ante effectuée en amont des décisions d'investissements qui prend en compte le risque climatique, risque physique et de transition.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Prise en compte des principales incidences négatives

Le fonds prend en compte les principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, au sens de la Réglementation SFDR. Les éléments méthodologiques sont mentionnés dans le prospectus.

Taxonomie

Il n'est pas garanti un niveau minimum d'investissement dans des activités alignées avec la Taxonomie, telle que définie par le Règlement (UE) 2020/852.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. (Article 6 du règlement 2020/852/UE)."

Informations sur les instruments financiers et placements collectifs du groupe ou pour lesquels le groupe a un intérêt particulier

Néant

Instruments financiers dérivés

Néant

Gestion des garanties financières relatives aux transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et aux techniques de gestion efficace de portefeuille

Néant

Information sur les frais de gestion variables

Aucune commission de surperformance n'est calculée et prélevée dans le FCP.

Swing pricing- Droits ajustables

Mise en place des Swing pricing depuis le 15/04/2026. Aucun déclenchement du mécanisme sur la période.

Mécanisme de « Gates »

Aucun déclenchement du mécanisme de plafonnement des rachats « Gates » sur la période.

Financement de la recherche

Les frais liés à la recherche, conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF, peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Fiscalité

FCP éligible au PEA.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

Evènements intervenus au cours de la période

- 23/09/2025 : Caractéristiques juridiques : La fréquence de valorisation passe d'hebdomadaire à quotidienne
- 15/04/2026 : Mise en place des Swing pricing

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 *bis*, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: PREVOIR PERSPECTIVES
Identifiant d'entité juridique : 969500EENGMPIBWUFZ27

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-t-il un objectif d'investissement durable ?

☐ **Oui**	☒ **Non**
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%	☐ Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables.
☐ dans des activités qui sont économiques considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%	☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'**investissements durables**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les investissements ont été réalisés en conformité avec la notation ESG propriétaire à la Société de Gestion et appliquée à tout moment.

1

- Une analyse ex-ante a été réalisée en amont de chaque investissement.

- La notation ESG interne a été calculée par les équipes de la Société de Gestion selon un barème d'évaluation propriétaire pour chaque investissement et tous les mois pour le fonds.

L'intégration de ce filtre ESG a permis d'identifier et de privilégier les meilleurs profils ESG au sein de l'univers d'investissement du fonds.

Conformément à ses objectifs, le fonds a obtenu une notation moyenne pondérée supérieure à la notation moyenne pondérée de son indice SBF 250 CAC ALL TRADABLE.

Le taux de couverture du portefeuille par cette notation ESG interne a été de 100%.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les indicateurs de durabilité qui ont été utilisés ainsi que leurs performances sont:

- La note moyenne ESG du portefeuille est de 9,0/12 (selon barème d'évaluation propriétaire) et était à tout moment au dessus de celle de l'indice;

- La note moyenne ESG de l'indice SBF 250 CAC ALL TRADABLE est de 7,1/12 (selon barème d'évaluation propriétaire).

...et par rapport aux périodes précédentes ?

La note Moyenne ESG du portefeuille a baissé de 0,8 sur l'exercice précédent et l'indice de 0,1.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Non applicable. Le fonds n'a pas pour objectif de réaliser des investissements durables.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives lesplus significatives des décisions d'investissement sur lesfacteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisé n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Non applicable. Le fonds n'a pas pour objectif de réaliser des investissements durables.

2

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Non applicable. Le fonds n'a pas pour objectif de réaliser des investissements durables.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le fonds prend en compte les principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, au sens de la Réglementation SFDR.

La Société de Gestion Prévoir a adopté une Charte ESG et mis en place un process de gestion prenant en compte des critères extra-financiers.

En respectant sa politique d'exclusion à tout moment, comme évoqué dans l'annexe précontractuelle, et en appliquant ses filtres d'exclusions (charbon, armes controversées, Pacte Mondial des Nations Unies), les investissements du fonds ont permis de vérifier des garanties environnementales ou sociales minimales.

L'analyse ex-ante ESG propriétaire a permis d'évaluer 2 incidences négatives qui sont l'intensité carbone et les émissions de GES.

3

La liste comprend les investissements qui **constituent la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
2G ENERGY AG	Industrie	5,23%	Allemagne
MAIRE SPA	Industrie	4,71%	Italie
FAGRON	Soins de santé	4,28%	Belgique
LU VE SPA	Industrie	4,12%	Italie
SOL SPA	Matériaux	3,88%	Italie
ID LOGISTICS GRO	Industrie	3,87%	France
EXOSENS SAS	Industrie	3,70%	France
PUUILO OYJ	Consommation discrétionnaire	3,65%	Finlande
TXT E-SOLUTIONS	Technologies de l'information	3,44%	Italie
BILFINGER SE	Industrie	3,17%	Allemagne

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

- ***Quelle était l'allocation des actifs ?***

  La totalité des valeurs investies dans le fonds disposait des données nécessaires à l'établissement de la notation ESG interne.
  98,98 % des investissements du portefeuille ont fait l'objet d'une notation ESG selon le barème propriétaire de la Société de Gestion.

4

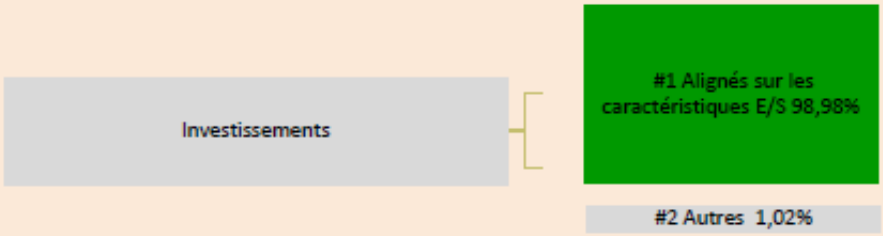

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.
Ce pourcentage concerne les émetteurs notés.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.
Ce pourcentage concerne les émetteurs non notés.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

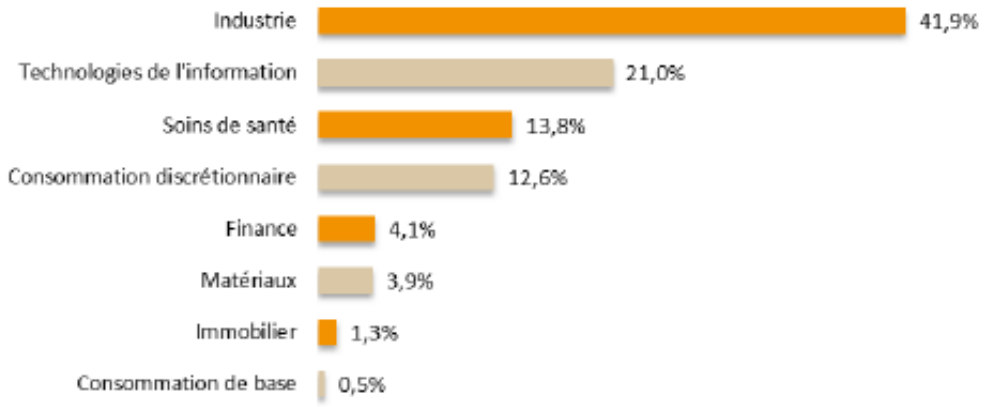

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobresen carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission degaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable. Le fonds n'a pas pour objectif de réaliser des investissements durables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE[1] ?

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition versune économie verte par exemple ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

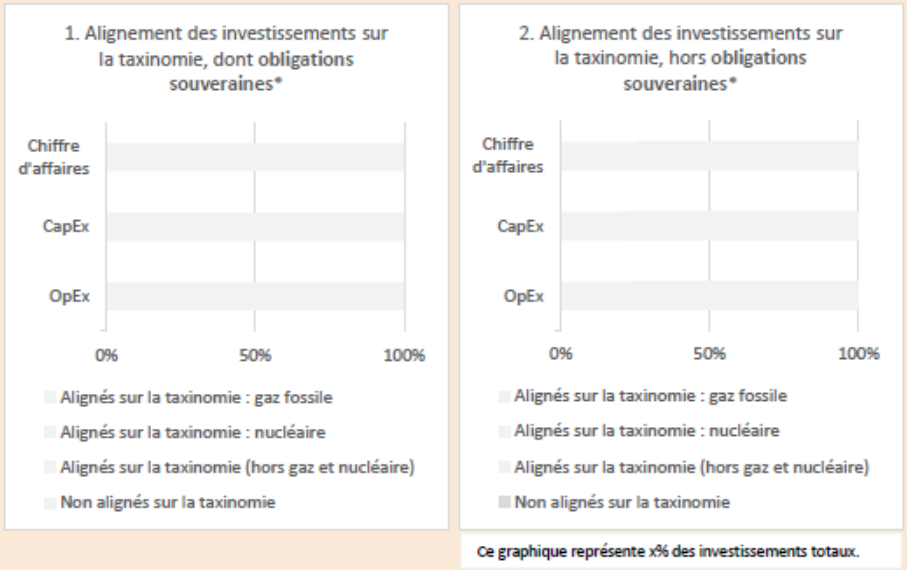

Ce graphique représente x% des investissements totaux.

**Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines*

- ***Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?***

  Non applicable.

- ***Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?***

  Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.

7

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

"#2 Autres": 1,02%

Pour rappel, la catégorie "#2 Autres" correspond aux valeurs pour lesquelles la Société de Gestion ne disposait pas de données nécessaires à l'établissement de la la catégorie notation ESG interne.

Au 30/04/2026, la catégorie #2 Autres (1,02%) correspond à la poche liquidité du fonds. Cette poche liquidité étant structurellement très limitée afin de permettre au fonds d'être investi au maximum.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Non applicable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettantde mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementalesou sociales qu'il promeut.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

  Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

  Non applicable.

8

RAPPORT COMPTABLE AU 30/04/2026

PREVOIR PERSPECTIVES

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Compte tenu du montant des frais d'intermédiation annuels, la Société de Gestion Prévoir n'est pas soumise à l'obligation de produire le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiaire prévu à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF.

Les frais d'intermédiation peuvent comprendre des frais de recherche.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles L.533-22 I et R.533-16 III du code monétaire et financier, la politique d'engagement actionnarial et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Vous pouvez avoir plus de détails sur ces deux sujets en consultant notre politique de sélection des intermédiaires sur notre site à l'adresse suivante : http://www.sgprevoir.fr

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

La Société de Gestion Prévoir a mis en place une Politique de rémunération du personnel de la Société, conforme à la Directive européenne 2014/91/UE (dite « Directive OPCVM 5 »), à l'Article 5 du Règlement SFDR et à la doctrine des autorités de tutelle.

Adaptée à la taille et aux activités de la Société, cette Politique respecte les principes généraux suivants:

- Adéquation avec la stratégie de l'entreprise d'investissement, ses objectifs, ses valeurs et ses intérêts à long terme,
- Primauté de l'intérêt des clients,
- Limitation des risques,
- Prévention des conflits d'intérêt,
- Prise en compte de critères quantitatifs et qualitatifs,
- Prise en compte des critères de durabilité.

Des dispositions spécifiques de cette Politique s'appliquent à certaines catégories de personnes identifiées, notamment la direction générale, l'équipe de gestion et les fonctions de contrôle.
Leur rémunération variable est déterminée en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble de SGP. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.
Au-delà d'un certain seuil, leurs rémunérations variables sont soumises à des restrictions : paiement différé sur plusieurs années, possibilité de rétention alignée sur les intérêts à long terme des FCP et de la Société, paiement d'une partie en instruments financiers.
La Société a mis en place un Comité des rémunérations chargé de veiller à la bonne application de cette politique.

Sur l'exercice 2025, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par la société de gestion à l'ensemble de son personnel (soit 12 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2025) s'est élevé à 1 659 701 euros. Compte tenu de la taille de l'effectif de la société de gestion, et pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles, aucune autre donnée n'est communiquée. Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice. Aucune rémunération n'a été versée par le FCP directement aux membres du personnel de la société

PREVOIR PERSPECTIVES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 30 avril 2026)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 avril 2026

PREVOIR PERSPECTIVES
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
SOCIETE DE GESTION PREVOIR
23, rue d'Aumale
75009 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement PREVOIR PERSPECTIVES relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/05/2025 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

www.pwc.fr

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

www.pwc.fr

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

www.pwc.fr

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Arnaud Percheron

2026.07.21 17:33:34 +0200

Bilan actif au 30/04/2026 en EUR

	30/04/2026	30/04/2025
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	**0,00**
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**59 704 799,50**	**57 702 050,27**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	59 704 799,50	57 702 050,27
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**0,00**	**0,00**
OPCVM	0,00	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I)	**0,00**	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**59 704 799,50**	**57 702 050,27**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**18 691,59**	**22 841,05**
Comptes financiers	**716 074,21**	**190 968,13**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**734 765,80**	**213 809,18**
Total Actif I + II	**60 439 565,30**	**57 915 859,45**

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 30/04/2026 en EUR

	30/04/2026	30/04/2025
Capitaux propres :		
Capital	58 649 556,43	59 083 437,54
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	1 672 649,97	-1 296 686,00
Capitaux propres I	**60 322 206,40**	**57 786 751,54**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**	**0,00**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**0,00**	**0,00**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**117 358,90**	**129 107,91**
Concours bancaires	**0,00**	**0,00**
Sous-total autres passifs IV	**117 358,90**	**129 107,91**
Total Passifs : I + III + IV	**60 439 565,30**	**57 915 859,45**

Compte de résultat au 30/04/2026 en EUR

	30/04/2026	30/04/2025
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	737 001,87	724 587,00
Produits sur obligations	0,00	0,00
Produits sur titres de créance	0,00	0,00
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	6 532,97	8 927,40
Sous-total Produits sur opérations financières	**743 534,84**	**733 514,40**
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres charges financières	-1,57	-0,85
Sous-total charges sur opérations financières	**-1,57**	**-0,85**
Total Revenus financiers nets (A)	**743 533,27**	**733 513,55**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 516 783,06	-1 470 828,25
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-1 516 783,06**	**-1 470 828,25**
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**-773 249,79**	**-737 314,70**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**24 814,39**	**7 464,89**
Revenus nets I = C + D	**-748 435,40**	**-729 849,81**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	249 115,99	3 512 965,44
Frais de transactions externes et frais de cession	-51 123,28	-55 681,22
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**197 992,71**	**3 457 284,22**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**2 460,98**	**20 716,66**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**200 453,69**	**3 478 000,88**
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	2 080 867,65	-4 071 130,35
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-156,41	-41,61
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**2 080 711,24**	**-4 071 171,96**

Compte de résultat au 30/04/2026 en EUR

	30/04/2026	30/04/2025
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**139 920,44**	**26 334,89**
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**2 220 631,68**	**-4 044 837,07**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	0,00
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	**0,00**
Résultat net = I + II + III - IV	**1 672 649,97**	**-1 296 686,00**

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

L'OPCVM a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à l'indice CAC ALL TRADABLE, sur la durée de placement recommandée.
L'indice CAC ALL TRADABLE est retenu en cours de clôture, exprimé en euro, dividendes réinvestis.
La composition du FCP peut s'écarter significativement de celle de cet indicateur.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	30/04/2026	30/04/2025	30/04/2024	28/04/2023	29/04/2022
Actif net total	**60 322 206,40**	**57 786 751,54**	**61 196 339,38**	**66 577 056,58**	**82 909 812,26**
PART CAPI C					
Actif net	37 949 790,95	38 772 493,15	41 870 349,99	44 422 578,60	56 278 297,93
Nombre de parts	134 518	140 577	147 753	154 422	161 961
Valeur liquidative unitaire	282,11	275,80	283,38	287,67	347,48
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-4,13	11,77	13,89	5,09	23,59

PART CAPI I					
Actif net	22 372 415,45	19 014 258,39	19 325 989,39	22 154 477,98	26 631 514,33
Nombre de parts	9 890	8 727	8 763	10 045	10 147
Valeur liquidative unitaire	2 262,12	2 178,78	2 205,40	2 205,52	2 624,57
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,82	125,43	139,39	72,34	221,01

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Mécanisme de Swing Pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, des taxes et/ou des frais de courtage. Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans le FCP, la SOCIETE DE GESTION PREVOIR se réserve le droit d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing, encadré par une politique, avec seuil de déclenchement. Ainsi, dès lors que le total des ordres de souscription/rachat nets des porteurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP dépasse sur un jour de valorisation un seuil prédéfini sur la base de critères objectifs par la SOCIETE DE GESTION PREVOIR et revus de façon périodique. En cas d'application du mécanisme de « Swing Pricing », la valeur liquidative dite « swinguée » sera la valeur liquidative officielle communiquée aux porteurs du FCP.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0007071931	2,99 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
I	FR0011791557	1,5 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0007071931	Néant
I	FR0011791557	Néant

Commission de surperformance

Part FR0007071931 C
Néant

Part FR0011791557 I
Néant

Rétrocessions
La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :
L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :
L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :
Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :
• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :
• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :
Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :
Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :
Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :
Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et les opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPCVM peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

- elle est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial ;

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.

- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.

- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit.

- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

- Diversification : Le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.

L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

Evolution des capitaux propres

	30/04/2026	30/04/2025
Capitaux propres début d'exercice	**57 786 751,54**	**61 196 339,38**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	3 097 115,34	1 318 890,91
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-2 067 114,64	-3 377 276,31
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-773 249,79	-737 314,70
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	197 992,71	3 457 284,22
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	2 080 711,24	-4 071 171,96
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**60 322 206,40**	**57 786 751,54**

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI C		
Parts souscrites durant l'exercice	364	103 446,74
Parts rachetés durant l'exercice	-6 423	-1 837 891,39
Solde net des souscriptions/rachats	-6 059	-1 734 444,65
PART CAPI I		
Parts souscrites durant l'exercice	1 260	2 993 668,60
Parts rachetés durant l'exercice	-97	-229 223,25
Solde net des souscriptions/rachats	1 163	2 764 445,35

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI C	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI I	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0007071931	PART CAPI C	Capitalisable	EUR	37 949 790,95	134 518	282,11
FR0011791557	PART CAPI I	Capitalisable	EUR	22 372 415,45	9 890	2 262,12

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Allemagne +/-	Italie +/-	France +/-	Finlande +/-	Belgique +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	59 704,80	17 904,38	14 128,77	10 705,79	3 792,91	3 174,41
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	**59 704,80**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**716,07**	0,00	0,00	0,00	716,07
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**716,07**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	716,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**716,07**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	CHF +/-	SEK +/-	GBP +/-	USD +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	3 094,74	1 954,64	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	11,66	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2,41	0,00	4,00	2,05	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**3 108,81**	**1 954,64**	**4,00**	**2,05**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	30/04/2026
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	18 691,59
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**18 691,59**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-117 358,90
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-117 358,90**
Total des créances et dettes	**-98 667,31**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI C	30/04/2026
Frais fixes	1 191 321,18
Frais fixes en % actuel	2,99
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI I	30/04/2026
Frais fixes	325 461,88
Frais fixes en % actuel	1,50
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/04/2026
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	30/04/2026
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	30/04/2026
Total			0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/04/2026	30/04/2025
Revenus nets	**-748 435,40**	**-729 849,81**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-748 435,40**	**-729 849,81**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-748 435,40**	**-729 849,81**

PART CAPI C		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-685 545,48	-680 374,45
Total	**-685 545,48**	**-680 374,45**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

PART CAPI I		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-62 889,92	-49 475,36
Total	**-62 889,92**	**-49 475,36**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/04/2026	30/04/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**200 453,69**	**3 478 000,88**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**200 453,69**	**3 478 000,88**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**200 453,69**	**3 478 000,88**

PART CAPI C		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	129 369,04	2 333 943,52
Total	**129 369,04**	**2 333 943,52**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI I		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	71 084,65	1 144 057,36
Total	**71 084,65**	**1 144 057,36**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			**59 704 799,50**	**98,98**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**59 704 799,50**	**98,98**
Aérospatial et défense			950 851,40	1,58
LISI	EUR	15 287	950 851,40	1,58
Agro-alimentaire			273 609,75	0,45
KRI-KRI MILK INDUSTRY SA	EUR	11 145	273 609,75	0,45
Automobiles et équipementiers			1 523 949,00	2,53
JOST WERKE	EUR	22 955	1 189 069,00	1,97
KENDRION	EUR	18 400	334 880,00	0,56
Banques			554 200,00	0,92
ALPHA BANK SA	EUR	163 000	554 200,00	0,92
KBC ANCORA	EUR	7 650	594 405,00	0,99
Bâtiment et matériaux de construction			3 729 806,10	6,18
FLUIDRA	EUR	23 700	471 393,00	0,78
HEIJMANS REGRPT	EUR	9 000	774 450,00	1,28
LU-VE	EUR	45 081	2 483 963,10	4,12
Chimie			3 451 450,28	5,72
ECKERT AND ZIEGLER	EUR	72 838	1 111 507,88	1,84
SOL	EUR	40 624	2 339 942,40	3,88
Distributeurs			2 654 000,00	4,40
FIELMANN GROUP	EUR	10 600	450 500,00	0,75
PUUILO PLC	EUR	169 500	2 203 500,00	3,65
Electricité			3 153 937,50	5,23
2G ENERGY	EUR	60 075	3 153 937,50	5,23
Energie non renouvelable			2 843 835,20	4,72
MAIRE TECNIMONT	EUR	181 136	2 843 835,20	4,72
Equipement électronique et électrique			4 695 626,73	7,78
CEMBRE	EUR	19 628	1 529 021,20	2,53
HANZA	SEK	85 805	1 078 192,93	1,79
VAISALA OYJ- A SHS	EUR	10 787	537 192,60	0,89
VUSIONGROUP	EUR	12 820	1 551 220,00	2,57
Equipements de loisirs			1 052 220,00	1,74
HARVIA PLC	EUR	29 640	1 052 220,00	1,74
Equipements de télécommunications			1 262 126,00	2,09
INIT INNOVATION IN TRAFFIC S	EUR	24 845	1 262 126,00	2,09
Equipements et services médicaux			4 423 711,95	7,33
CLINICA BAVIERA	EUR	16 290	908 982,00	1,50
FAGRON	EUR	107 500	2 580 000,00	4,28
INTELLEGO TECHNOLOGIES AB	SEK	37 400	0,00	0,00
MEDACTA GROUP LTD	CHF	6 050	934 729,95	1,55

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Ingénierie Industrielle			392 235,00	0,65
DEUTZ	EUR	39 500	392 235,00	0,65
KRONES	EUR	8 266	1 020 024,40	1,69
STIF SA	EUR	18 666	866 102,40	1,43
VAT GROUP	CHF	1 580	1 005 062,74	1,67
Instruments de placement hors actions			645 584,00	1,07
TONIES CL.A	EUR	62 800	645 584,00	1,07
Investissement immobilier et services			790 400,00	1,31
DEFAMA DEUTSCHE FACHMARKT AKTI	EUR	32 000	790 400,00	1,31
Logiciels et services informatiques			8 228 298,50	13,64
ATOSS SOFTWARE SE	EUR	14 986	1 186 891,20	1,97
IONOS GROUP SE	EUR	47 019	1 227 195,90	2,03
NEMETSCHEK	EUR	6 800	420 240,00	0,70
PLANISWARE	EUR	56 650	1 017 434,00	1,69
REPLY	EUR	12 290	1 158 947,00	1,92
TXT E-SOLUTIONS SPA	EUR	63 452	2 074 880,40	3,44
WAVESTONE	EUR	24 950	1 142 710,00	1,89
Matériel équipements destinés aux TI			2 230 840,00	3,70
EXOSENS SAS	EUR	34 400	2 230 840,00	3,70
Médias			0,00	0,00
ADELPHIA ESCROW	USD	80 000	0,00	0,00
Pharmacie/biotechnologie/Producteurs de Marijuana			2 815 538,23	4,67
LABORATORIOS FARMACEUTIC.ROVI	EUR	12 793	1 015 764,20	1,68
PHARMANUTRA S.P.A.	EUR	8 183	644 820,40	1,07
SIEGFRIED HOLDING AG-REG	CHF	13 450	1 154 953,63	1,92
Produits ménagers et constr individuelle			1 845 239,20	3,06
EINHELL GERMANY AG-VORZUG	EUR	24 184	1 845 239,20	3,06
Services appui à industrie			3 400 713,62	5,64
BILFINGER	EUR	19 500	1 912 950,00	3,17
BUFAB AB	SEK	80 100	876 443,62	1,45
SPIE	EUR	12 400	611 320,00	1,02
Services bancaires invest et de courtage			1 296 483,50	2,15
JDC GROUP	EUR	56 615	1 296 483,50	2,15
Transport industriel			2 335 309,00	3,87
ID LOGISTICS GROUP	EUR	6 469	2 335 309,00	3,87
Voyages et Loisirs			1 669 240,00	2,77
DO CO	EUR	3 560	615 880,00	1,02
LOTTOMATICA GROUP	EUR	42 000	1 053 360,00	1,75
Total			**59 704 799,50**	**98,98**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	59 704 799,50
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	734 765,80
Autres passifs (-)	-117 358,90
Total = actif net	**60 322 206,40**